

Blois, le 10 juillet 2023

COMMISSION PERMANENTE DU 10 JUILLET 2023

Réunis ce lundi 10 juillet en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, à la santé, à l'environnement et l'aménagement du territoire, à l'éducation, à la sécurité et la prévention, ainsi qu'aux politiques culturelles et sportives.

SOLIDARITÉS

Dans le cadre du [projet de mandat 2022-2028 « le Loir-et-Cher en action »](#), le conseil départemental crée une dotation spécifique d'aide à la rénovation énergétique des logements des personnes en difficulté complémentaire à [Ma Prime Rénov' Sérénité](#) de l'[agence nationale de l'habitat \(Anah\)](#). À compter du 1er octobre 2023 et jusqu'au 30 septembre 2024, le département accordera des aides, dans la limite d'une enveloppe de 1 M €, aux propriétaires bénéficiant d'une aide *Ma Prime Rénov'Sérénité* dont les ressources sont les plus modestes selon le barème de l'Anah.

En Loir-et-Cher, 18,6 % des résidences principales sont qualifiées de passoires thermiques et 28 683 logements sont concernés par la précarité énergétique.

Une subvention de 72 150 € est attribuée à l'association [accueil, soutien et lutte contre les détresses \(ASLD 41\)](#) pour l'accompagnement des mères isolées. Cette action s'inscrit dans le cadre de la [convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi](#) signée entre le département et l'État et complète la subvention précédemment octroyée de 60 123 €, portant le montant total à 132 273 € pour 2023.

Dans le cadre de l'expérimentation [Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée \(TZCLD\)](#) portée par [Agglopolys, Communauté d'Agglomération de Blois](#), le conseil départemental apporte une aide de 565 000 € pour la période 2023-2026 au titre de la [contribution au développement de l'emploi \(CDE\)](#). Cette CDE a pour objectif de financer les emplois supplémentaires créés et portés par la future [entreprise à but d'emploi \(EBE\)](#) dénommée [entreprise blaisoise à but d'emploi \(EBBE\)](#) sur le territoire des quartiers Quinière-Cabochoch-Médicis-Gambetta, à l'Ouest de Blois, retenu par Agglopolys pour mener l'expérimentation.

Une subvention de 60 000 € est attribuée à l'association [Wimooov Centre-Val de Loire](#) dont les conseillers mobilité ont pour mission d'accompagner les publics en situation d'insertion socioprofessionnelle, dont les allocataires du [Revenu de solidarité active \(RSA\)](#), vers une mobilité durable et autonome. En 2022, l'association a ainsi accompagné 144 allocataires du RSA par le biais de sa [plateforme d'éco-mobilité inclusive en Loir-et-Cher](#).

Une convention entre le département de Loir-et-Cher (entérinant un soutien du conseil départemental de 1,4M€) et [centre intercommunal d'action sociale \(CIAS\) du Blaisois](#), relative au [projet de structure intergénérationnelle Lumière](#) est approuvée. Face à l'augmentation constante du nombre de mères isolées avec enfants de moins de trois ans (135 mères accompagnées de 228 enfants), le département développe, en partenariat avec le centre intercommunal d'action sociale du Blaisois (CIAS) et [Terres de Loire Habitat](#), son offre d'hébergement dans une dynamique d'amélioration de la qualité d'accompagnement de ce public.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Située rue des Frères Lumière à Blois, la [Résidence-autonomie Lumière](#) propose, avec 44 logements, une offre de stabilisation ainsi qu'un volet intergénérationnel en lien avec les personnes âgées de la structure, élément clef d'un accompagnement vers l'inclusion.

PLAN « LE 41 EN BONNE SANTÉ »

Un « Fonds Santé », abondé par des partenaires publics (département de Loir-et-Cher, [banque publique d'investissement](#)) et privés (organismes bancaires) est créé. Géré par l'association [Initiative Loir et Cher](#), organisme qui accompagne les entrepreneurs du territoire dans leur projet de création ou de développement d'activités, ce fonds sera exclusivement dédié au financement des projets portés par des professionnels de santé. L'accompagnement réalisé par Initiative Loir-et-Cher permettra aux professionnels de santé de bénéficier d'un prêt d'honneur à « taux zéro » pour financer une partie des investissements nécessaires à leur projet professionnel, exclusion faite du financement de projet immobilier. En complément de ce prêt à « taux zéro », les chargés de missions d'Initiative Loir-et-Cher réaliseront un accompagnement personnalisé des porteurs de projets et leur apporteront leur expertise sur le financement et plus généralement sur la gestion d'entreprise. Ce dispositif d'accompagnement à l'installation pour les nouveaux professionnels de santé et de développement de leur activité pour ceux déjà installés complète les actions menées par le département au-travers du plan le 41 en bonne santé. Dans ce contexte, le conseil départemental accorde à l'association Initiative Loir-et-Cher un apport avec droit de reprise d'un montant de 50 000 € au titre de la période du 1er septembre 2023 au 31 décembre 2023, de 30 000 € au titre de l'année 2024 et de 30 000 € au titre de l'année 2025 ainsi qu'une participation aux frais de fonctionnement du service à hauteur de 10 000 € par an.

Six allocations départementales de stage d'un montant total de 9 000 € sont attribuées à des internes en médecine générale pour leurs stages réalisés chez des professionnels de santé.

Trois allocations d'un montant total de 8 046,72 € sont attribués à deux médecins généralistes et une sage-femme au titre de l'aide à la primo-installation pour l'achat de mobilier, matériel et informatique à usage professionnel.

ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une subvention de 2 280 € est attribuée à la communauté de communes Val de Cher-Controis pour la création d'un terrain familial locatif de deux places au lieu-dit « Les Quatre Piliers » à Selles-sur-Cher au titre du [schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2020-2026](#).

Trois aides d'un montant global de 83 963 € sont attribuées au [conservatoire d'espaces naturels \(CEN\) du Loir-et-Cher](#) dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles (ENS) pour les travaux de restauration écologique d'ENS, la réalisation de deux plans de gestion sur les ENS de [L'Eperon de Roquezon](#) et de [la Butte des Blumonts](#) et le suivi de la population de [Sonneurs à ventre jaune](#) sur l'[ENS du Marais de Connival](#).

Une subvention de 15 000 € est attribuée à l'[association Sologne Nature Environnement](#) au titre du soutien de son fonctionnement annuel.

Une subvention de 15 000 € est attribuée au [Syndicat intercommunal de distribution d'énergie de Loir-et-Cher \(SIDELC\)](#) pour conduire une étude d'opportunité pour le développement de l'hydrogène bas carbone ou renouvelable à l'échelle du territoire de Loir-et-Cher.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)



S'inscrivant dans le cadre du [projet de mandat 2022-2028 « le Loir-et-Cher en action »](#) et intégré à l'[Agenda 2030 du conseil départemental](#), cette étude, orientée sur l'objectif du programme en la matière de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), sera réalisée par un ou plusieurs bureaux d'études spécialisés ayant des compétences en décarbonation industrielle, dans les politiques de mobilités, avec une vision élargie des solutions multi-énergies/carburants alternatifs.

Quatre conventions de maîtrise d'ouvrage unique sont passées avec les communes de

- **Marolles** pour la réalisation des travaux d'aménagement sécuritaire sur la route départementale n°171 **estimés à 15 550 €** ;
- **Neung-sur-Beuvron** pour la réalisation des travaux d'aménagement sécuritaire sur les routes départementales n°923 et 925 **estimés à 286 900 €** ;
- **Veuzain-sur-Loire** pour la réalisation des travaux d'aménagement sécuritaire sur la route départementale n°58 **estimés à 66 483 €** ;
- **Villeny** pour la réalisation des travaux d'aménagement sécuritaire sur la route départementale n°113, route de Ligny-le-Ribault **estimés à 10 671 €**.

ATTRACTIVITÉ : MONDIAL DE L'ULM

Trois subventions, d'un montant total de 35 000 €, sont attribuées dans le cadre de l'organisation de l'édition 2023, du 1^{er} au 3 septembre prochains, du [Mondial de l'ULM sur l'aérodrome de Blois-Le Breuil](#)

- 16 000 € à la [Fédération française d'ULM \(FFPLUM\)](#) pour les raccordements électriques provisoires conformes aux normes de sécurité nécessaires à l'organisation de l'évènement ;
- 4 000 € à la SEMOP « Blois-Le Breuil » pour l'organisation de navettes-cars entre les gares de Blois et de Vendôme et la plateforme de Blois-le Breuil ;
- 15 000 € à la SEMOP « Blois-Le Breuil » pour faire la promotion du MULM ainsi que du partenariat entre le FFPLUM et le conseil départemental qui se traduira concrètement par une campagne de communication.

ÉDUCATION

Une aide exceptionnelle de 9 000 € est attribuée à la cité scolaire *Augustin-Thierry* à Blois, pour l'aménagement d'une aire plane et l'implantation de buts de football ainsi que d'appareils de sport extérieur.

Dix subventions d'investissement, d'un montant total de 443 627 €, sont accordées aux établissements privés suivants :

- 37 414 € au Collège *Saint-Charles* à Blois ;
- 10 012 € au Collège *Saint-Vincent-Père-Brottier* à Blois ;
- 144 721 € au Collège *Sainte-Marie* à Blois ;
- 24 501 € au Collège *Saint-Joseph & Notre-Dame* à Mer ;
- 13 943 € au Collège *Saint-Julien* à Montoire-sur-le-Loir ;
- 29 077 € au Collège *Notre-Dame* à Romorantin-Lanthenay ;
- 17 831 € au Collège *Saint-Georges* à Salbris ;
- 107 067 € au Collège *Le Prieuré* à Sambin et Pontlevoy ;
- 41 067 € au Collège *Saint-Joseph* à Vendôme ;
- 17 994 € au Collège *Notre-Dame des Anges* à Vineuil.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Une subvention de 15 000 € est attribuée à l'association **ZUP de Co** afin de poursuivre les actions de tutorat scolaire au sein des collèges publics de Loir-et-Cher situés en réseau d'éducation prioritaire (collèges *Michel-Bégon* et *François-Rabelais* à Blois) et de développer le soutien scolaire en distanciel dans plusieurs collèges publics du département (collèges *Léonard-de-Vinci* de Romorantin-Lanthenay, *Joseph-Crocheton* de Veuzain-sur-Loire, *Augustin-Thierry* de Blois et *Joachim-du-Bellay* de Montrichard-Val de Cher).

SÉCURITÉ/PRÉVENTION

Une aide de 41 euros sera versée au bénéfice de chaque jeune inscrit dans l'une des sections locales de l'**union départementale des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher (UDSP 41)** afin d'encourager et soutenir l'engagement des jeunes loir-et-chériens dans les sections de jeunes sapeurs-pompiers.

Deux aides, d'un montant de 11 095 €, sont attribuées dans le cadre du renforcement de la vidéo protection aux abords de collèges publics du département

- 9 700 € à la ville de Vendôme pour l'installation de 3 caméras aux abords du collège *Jean-Emond*,
- 1 395 € à la commune de Beauce-la-Romaine pour l'installation d'une caméra aux abords du collège *René-Cassin*.

POLITIQUE CULTURELLE

Une subvention de 960 € est attribuée à la commune de Champigny-en-Beauce pour la mise en sécurité du tableau « La vierge à l'enfant avec le jeune saint Jean-Baptiste » de Botticelli.

Quatre subventions d'un montant total de 3 316 € sont attribuées pour l'achat d'instruments de musique

- 2 000 € à l'Harmonie municipale de Vendôme pour l'achat de matériel de percussion ;
- 299 € à l'École de musique de Mondoubleau *Polysons* pour l'achat d'une flûte traversière ;
- 658 € aux Ateliers de musique à Saint-Georges-sur-Cher pour l'achat d'un piano numérique ;
- 359 € à *Music'en Cisse* à La Chapelle-Vendômoise pour l'achat de matériel de sonorisation.

Aide aux festivals

- 2 000 € sont attribués à l'Atelier 6 (Valloire-sur-Cisse) pour la 2e édition du festival « Le Grand Week-end » du 8 au 10 septembre 2023 à Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse).
- 2 000 € sont attribués à *Eclectique Music Diffusion* (La Chapelle-sur-Loire - 37) pour la 5e édition du festival d'humour et de fantaisies « Les Joyeuseries » du 5 au 7 mai 2023 à La Chaussée-Saint-Victor.

Subventions diverses

- 1 500 € à l'Association *Partage et Vous* (Houssay) pour la 2e édition de la manifestation « Ô jardins voisins Houssay », déambulation artistique dans les jardins des habitants d'Houssay le 2 septembre 2023.
- 4 000 € à La *Rabouilleuse école de Loire* (Rochecorbon - 37) pour l'organisation de « La Grande Remontée » sur la Loire en septembre 2023, itinérance de 25 bateaux de Nantes à Orléans pour participer au rassemblement de la marine fluviale « Festival de Loire » comportant notamment cinq escales d'information et de sensibilisation en Loir-et-Cher (Chaumont-sur-Loire, Blois, Cour-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, barrage de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux).

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **1 500 € à la Commune de Thésée** pour l'animation du site archéologique départemental des Mazelles et du musée municipal de Thésée entre le 30 juin et le 31 août 2023.

POLITIQUE SPORTIVE

Vingt subventions, d'un montant total de 87 600 €, sont attribuées à 20 comités sportifs départementaux.

Vingt-deux subventions, d'un montant total de 27 000 € sont attribuées à 22 athlètes de haut niveau.

Dix-huit acomptes forfaitaires, d'un montant total de 237 100 €, sont attribués à 18 clubs sportifs.

Deux acomptes forfaitaires d'un montant total de 177 000 € sont attribués à la [société anonyme sportive professionnelle \(SASP\)](#) et l'[association ADA Blois basket](#) au titre des missions d'intérêt général réalisées par le club.

Quatre subventions d'un montant total de 4 300 € sont attribuées :

- **1 000 € à l'association éducative sportive culturelle du CFA de Loir-et-Cher** (Blois) pour l'organisation du challenge national de l'apprentissage de rugby à 5 les 28 et 29 septembre 2023 à Blois ;
- **1 000 € au cercle pugilistique blésois** pour l'organisation d'un gala de boxe le 4 novembre 2023 à Blois ;
- **300 € au sporting club moréen tennis de table** pour l'organisation de la fête du Ping-pong le 30 septembre 2023 à Morée ;
- **2 000 € à l'association de la jeunesse blésoise et onzainoise** pour lui permettre de soutenir Mathilde Sénéchal dans sa préparation aux jeux de Paris 2024.

Une subvention de 815 € est attribuée à l'association **Vineuil sports athlétisme** pour l'acquisition d'un anémomètre à ultrason.

Une subvention de 4 268 € est attribuée à la commune de **Pruniers-en-Sologne** pour la construction d'un plateau multisports.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

